

Assemblée générale du comité des fêtes

Salle du Conseil Municipal samedi 14 avril 17h30



Assemblée générale du comité des fêtes

Marylène Lando avait convié l'ensemble des membres du comité pour assister à l'assemblée générale de l'association.

Francis Idrac, maire, a ouvert les débats. En plus du maire on pouvait noter la présence de 7 élus, dont 5 sont membres du comité à savoir Jean-Luc Dupoux, adjoint à l'urbanisme durable, Ana Marques, conseillère municipale, Elisabeth Cornette, conseillère municipale, Marylène Lando, conseillère municipale, Denise Touzet, conseillère municipale. Etaient également présents comme élus Patrick Dubosc, adjoint aux travaux et aux grandes infrastructures, et Régine Saint-Livrade, conseillère municipale, qui souvent aide les membres du comité.

En absents excusés Christine Clair, adjointe au social et à l'insertion et membre du comité, Jean-Paul Maronese, membre du comité et Ghislain Burgand, membre du comité.

La présidente, Marylène Lando, a énoncé son rapport moral, en relatant les diverses manifestations organisées en 2017, à savoir fête de la musique, bals du mercredi avec 3 orchestres différents et une fréquentation de plus en plus accrue, la journée champêtre au bord du lac, le bal du 13 juillet (d'une durée de 4 heures), les fêtes lisoises du 27 au 31 juillet avec 4 orchestres qui ont donné entière satisfaction et un magnifique feu d'artifice tiré à 22h30, le marché gourmand du 19 août avec un succès colossal et un manque de places (250 prévues et en fait près de 500 personnes), la traditionnelle foire de la Saint-Martin avec une belle réussite malgré un temps plus qu'incertain et enfin le loto du 29 décembre avec une exceptionnelle fréquentation, en remerciant François Rofas, chargé du partenariat et de la recherche de lots. Elle a expliqué que le bal de la Saint-Jean avait été annulé en raison d'une festivité à Auradé (il sera d'ailleurs aussi annulé en 2018 pour les mêmes raisons).

Le trésorier, Gérard Burgand, a quant à lui exposé son rapport financier, avec la méticulosité qu'on lui connaît, excellent, pour l'exercice du 31/3/2017 au 31/3/2018 avec deux festivités qui rapportent : la brocante de la journée champêtre et le loto. Il a mentionné des investissements maîtrisés, comme l'achat d'une photocopieuse et de friteuses. Les recettes s'élèvent à 69423 euros et les dépenses à 52930 euros. Le maire a confirmé que la subvention de **35000 euros** serait maintenue pour 2018. A noter que si certains trouvent cette subvention exorbitante, elle est en fait bien minorée, car les activités du comité font rentrer des droits de places de **23000 euros** à la mairie. Cette subvention ne représente donc que **0.25 euro** par habitant pour notre commune de 9184 habitants, avec tout un panel d'activités pour divertir la population et animer la cité.

Les rapports, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité.

Marylène Lando a alors précisé le programme pour 2018 à savoir :

Premier Bal d'été des mercredis sur l'Esplanade, 27 juin 2018, puis en juillet : 4,13,18, 25 et en août : 8, 14, 22, 29.

(En cas d'intempéries, les Bals ont lieu à la Salle Polyvalente)

8 juillet 2018 : journée champêtre au bord du grand lac.

26, 27, 28, 29 et 30 juillet : fête locale.

Samedi 18 août 2018 marché de nuit, place de la mairie à partir de 18h suivi d'un spectacle gratuit à 21h.

Deuxième week-end complet de Novembre :

Samedi 10 et Dimanche 11 novembre 2018 Foire de la Saint-Martin

Dernière manifestation de l'année : 29 décembre 2018

Loto à la salle Polyvalente "Yves Caubet".

Elle a souhaité la bienvenue à deux nouveaux, dont Max Delrieu et B. C. (désirant conserver son anonymat).

Elle a fixé la prochaine réunion pour l'élection du nouveau bureau au **17 avril à 20h**.

Francis Idrac a alors conclu l'assemblée en disant que sans les membres du comité des fêtes, il n'y aurait rien de tout cela, et que la municipalité en est consciente, et donne donc son soutien à cette association de merveilleux bénévoles.



le trésorier Gérard Burgand exposant avec méthode son rapport financier



la présidente Marylène Lando exposant son rapport moral et définissant les activités 2018



l'assemblée générale du comité des fêtes le samedi 14 avril



une partie des membres du comité avec des élus



une seconde partie des membres du comité avec d'autres élus